

Faymonville, le 18 novembre 2024

Opération de Développement Rural – Limbourg

Compte rendu de la CLDR du 07 novembre 2024

Présences :

Citoyens			
AZIOUTOU Michel	P	LO PRESTI Ludovic	Démission
BAUMANN Christiane	Démission	MARIETTE Adèle	Démission
BONHOMME Maria	P	POLIS André	Ab
BOURGEOIS Marc	P	PYRE Stéphane	Ab
CHARPENTIER François	Ab	RADOSEVIC Grégory	Ab
DAUVISTER Audric	P	REIP Didier	Démission
DEL MESTRE Bruno	P	SCHYNS Marie-Josée	Démission
DELFOSSE José	P	THIRION Paul	P
DELHAUSSE Carine	Ab	VAN DAMME Maureen	Ab
DENYS Oriane	Exc	WUIDART Gustave	Ab
HENDRICK Fabrice	Ab	SACRE Christine	P
MOBERS Martin	P	SIEBERTZ Bernard	P
¼ communal			
BOLMAIN Stephen	P	GENTEN Sonia	Exc
DE NARD Marc	Ab	SCHILS Alain	Exc
DOBBELSTEIN Frédéric	Ab		

11 membres présents

Pour le Bureau d'études : Cécile Romand

Pour la commune : Isabel Lecloux, conseillère en environnement et agent relais de l'Opération de développement rural

Kevan Vophuc, agent POLLEC (énergie-climat)

Pour la FRW : Vincent Legrand, agent de développement.

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu de la CLDR 7 du 20 juin 2024

Recueil des remarques sur les six parties du PCDR

Présentation de la suite de l'ODR (vote du PCDR, passage devant le Pôle Aménagement du territoire, …)

Retour de la première réunion du Groupe de Travail « sentiers »

Divers

Rappel de la ligne du temps :

Depuis la première CLDR en septembre 2022 :

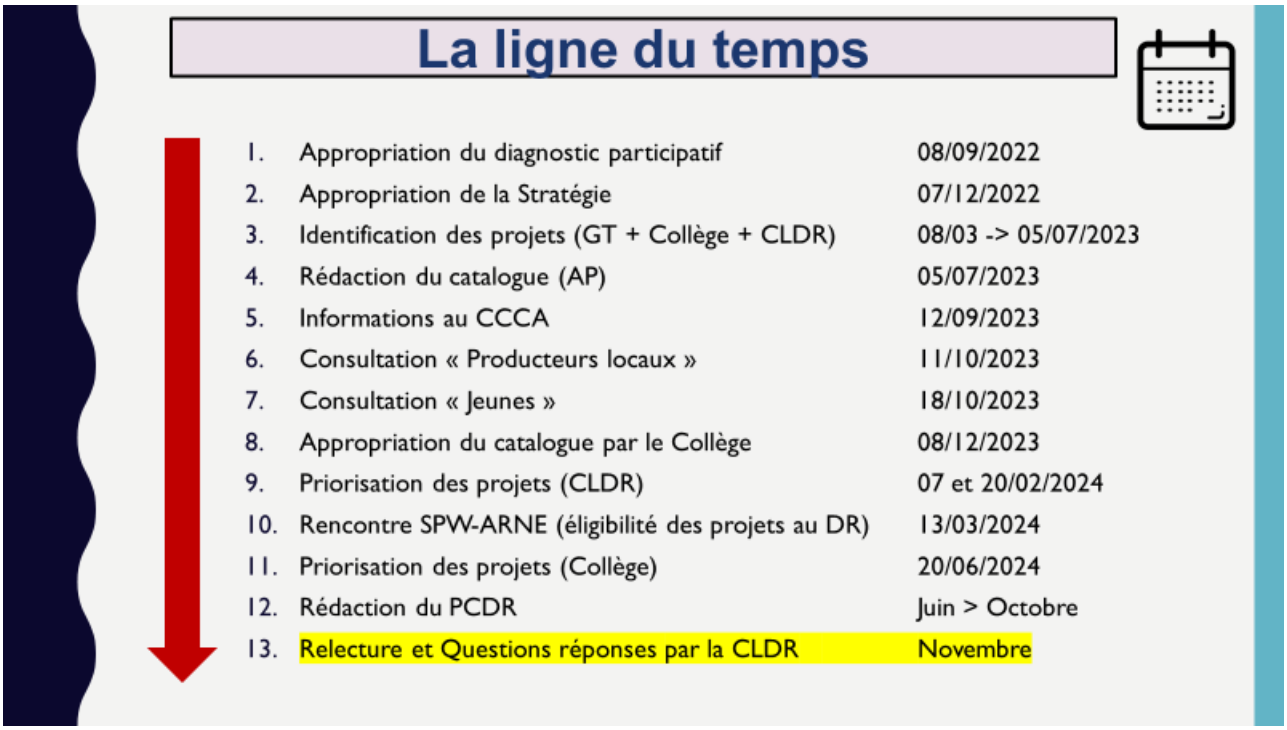

1. **Approbation du compte rendu de la CLDR 7 du 20 juin 2024 :**

Le compte rendu est approuvé

2. **Recueil des remarques sur les six parties du PCDR :**

Partie 1 : Description des caractéristiques socioéconomiques de la Commune.

Cette partie est en cours d'actualisation. Il est proposé que ces informations une fois actualisées soient mises à disposition de la population. L'ensemble du PCDR devrait se trouver sur le site de la Commune.

Pas d'autre remarque ni de question.

Partie 2 : Description de la participation.

Cette partie est en cours de finalisation. Elle est rédigée par la FRW et sera complètement terminée lors du vote du projet de PCDR par le Conseil communal. Elle comprend tout le parcours participatif de l'ODR (les réunions, les méthodologies, les personnes présentes, etc…)

Pas d'autre remarque ni de question.

Partie 3 : Diagnotic partagé (ou participatif).

Cette partie reprend les atouts – faiblesses de la Commune provenant des informations de l'auteur et/ou de la participation citoyenne. Elle met en avant les enjeux du territoire et ainsi pose les thématiques sur lesquelles la CLDR a travaillé. Cette partie a été validée par la CLDR en septembre 2022.

Pas de remarque ni de question.

Partie 4 : La stratégie de développement rural de Limbourg.

Cette partie définit les 5 objectifs de développement retenus pour le PCDR et les 11 objectifs plus opérationnels. Cette stratégie a été validée par la CLDR en décembre 2022 et au cours des différents groupes de travail de la CLDR qui ont suivi en 2023.

Pas de remarque ni de question.

Partie 5 : Description des 25 projets retenus par la CLDR.

Ces 25 projets sont décrits de manière plus ou moins détaillées selon qu'ils sont repris dans les lots 1, 2 ou 3. Ces projets ont été priorisés par la CLDR en février 2024.

Bernard fait une remarque : Selon lui, les projets apportent une vision globale par rapport aux enjeux à venir au regard des inondations. Ces projets reprennent également la vision citoyenne.

Pas d'autre remarque ni de question.

Partie 6 : Tableau récapitulatif et recherche des voies et moyens

Cette partie reprend les projets en regard des différents objectifs et pour les projets en lot 1, une estimation est proposée et l'apport des subventions possibles est inscrit. Un résumé du PCDR accompagnera également ces 6 parties du PCDR.

Pas de remarque ni de question.

Cécile Romand repose bien la question au sujet du premier projet du lot 1. « L'aménagement du cœur de village de Bilstain » La première convention est confirmée par la CLDR et portera bien sur ce projet. Vu le plafond de subventions atteint par le Développement rural, une recherche de maximalisation des subventions PIC (Plan d'investissement communal) sera recherchée. La question sera posée à Antonio Rodriguez du service communal.

Bernard enverra ses remarques de formes par courrier électronique.

La CLDR valide pour une première fois les documents. Une CLDR officielle avec « quorum » sera nécessaire pour voter l'avant-projet de PCDR. Le quorum requiert un minimum de 50% des membres non élus présents. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

3. **Présentation de la suite de l'ODR**

➢ ***Relecture et Questions réponses par la CLDR***	Novembre
➢ ***Corrections et actualisation du document***	Novembre > Février 2025
➢ ***Mise en conformité de la CLDR – ¼ communal*** (mandats publics + passage au CC)	Février 2025
➢ ***Validation par la CLDR de l'avant-projet de PCDR*** (réunion protocolaire qui nécessite le quorum)	Mars 2025
➢ ***Collège (nouveau) pour demande d'avis de conformité du document***	Mars 2025
➢ ***Appel à candidatures citoyennes pour la CLDR***	Mars 2025
➢ ***Avis DGARNE sur conformité du document***	?
➢ ***Vote du projet de PCDR par le Conseil communal et de la composition de la nouvelle CLDR***	Avril – Mai 2025
➢ ***Installation de la nouvelle CLDR***	Mai - Juin 2025
➢ ***Passage au Pôle d'Aménagement du Territoire (PAT)***	?
➢ ***Avis du PAT***	
➢ ***Arrêté de l'exécutif du Gouvernement Wallon***	
➢ ***Possibilité de demande d'une première Convention***	

Il est donc important que les membres actuels de la CLDR puissent faire de la publicité pour de futurs membres de la CLDR. Si les membres actuels connaissent des personnes qui pourraient être intéressées, ne pas hésiter à leur en parler. Des infos seront mises sur le site de la Commune et dans le bulletin communal.

4. **Retour de la première réunion du Groupe de Travail « sentiers »**

La première réunion du GT « sentier » s'est concentrée sur une question d'actualité. La conférence des Bourgmestres de l'arrondissement de Verviers a lancé une étude sur la réalisation d'un réseau points nœuds pédestre sur l'ensemble des 20 communes de l'arrondissement.

Un premier projet de réseau cartographié a été élaboré par un bureau d'études (HikeUp – ICEDD). Il s'agissait de réagir par rapport à ce projet de réseau.

Une douzaine de remarques et propositions ont été formulées.

Les prochains travaux du GT sentier se concentreront sur la réalisation d'un réseau de déplacement piétons utilitaires sur le territoire du GAL « Pays de Herve ». Ce sera au GAL de prendre l'initiative.

5. Divers



Isabel nous informe sur l'activité « Biodivercité » de distribution des arbres 2024 qui se déroulera

Du samedi 23/11 au samedi 30/11. Voici l'affiche de l'activité :



La réunion s'est terminée vers 21h30''.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie

Vincent Legrand